

REPUBLIQUE DU BURUNDI



Cabinet du Président

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
PIERRE NKURUNZIZA, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DU BURUNDI A L'OCCASION
DE LA 60^{ème} SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES.**

/

Vérifier au prononcé

New York, le 19 septembre 2005

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée
Générale des Nations Unies,

Excellence Monsieur le Secrétaire général de
l'Organisation des Nations Unies,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et
de Gouvernement,

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de
délégation,

Honorables Délégués,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour Nous un insigne honneur de nous adresser à
cette auguste assemblée à l'occasion de la 60^{ème} session
ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, un
moment important dans la vie de notre Organisation.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos vives
félicitations à Son Excellence Monsieur Kofi ANNAN,
Secrétaire Général des Nations Unies, pour le savoir-faire et
le dynamisme dont il fait montre dans la conduite de notre
Organisation.

Nous voulons saluer également son dévouement à la cause
de la paix et l'intérêt soutenu qu'il n'a cessé de manifester à
l'endroit du peuple burundais durant les moments difficiles.

Qu'il nous soit aussi permis d'exprimer en cette mémorable
circonstance notre profonde gratitude au Conseil de Sécurité
des Nations Unies, pour la volonté résolue dont il a fait
preuve en accompagnant pas à pas le peuple burundais dans
sa recherche de la paix.

Excellence Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Notre pays vient de franchir une étape essentielle de son histoire. Sur le plan politique, après plus de dix années de guerre et une longue période de transition, les principaux protagonistes du conflit se sont convenus d'enterrer la hache de guerre. Les élections libres, pluralistes, honnêtes et transparentes furent le point d'orgue de ce long processus. C'est en effet au bout d'un véritable marathon électoral, marqué par des élections communales, législatives, sénatoriales et présidentielles que le peuple burundais porta massivement son choix sur le programme et les candidats de mon parti le CNDD-FDD, dans le calme et la dignité. Ce fut une victoire incontestable et incontestée que lui reconnaissent tous les nombreux observateurs étrangers. Les partis politiques acceptèrent également le verdict des urnes.

Dans le souci de donner toutes les chances à la concorde nationale et d'asseoir la démocratie retrouvée, nous venons de mettre sur pied un Gouvernement de large union nationale où se retrouvent toutes les composantes du peuple burundais dans sa diversité politique, sociale, ethnique et régionale, un Gouvernement où la femme occupe largement la place qu'elle mérite.

Il nous plaît tout particulièrement de souligner la véritable mutation sociale et mentale que représente l'entrée en force de la femme burundaise sur l'échiquier politique. Les femmes occupent aujourd'hui 35% des postes dans l'exécutif. Leur présence est remarquée dans toutes les institutions de l'Etat. Pour la première fois dans l'histoire politique de mon pays, l'Assemblée Nationale est présidée par une femme, tandis qu'elles occupent les deux fauteuils de Vice-Présidents au Sénat.

Au niveau du Gouvernement, une des deux Vice-Présidences de la République est assurée par une femme. Elles dirigent 7 des 20 ministères, et cela dans les postes importants comme la Justice, les Relations Extérieures et la Planification. Enfin, de nombreuses femmes se retrouvent dans l'administration provinciale et communale.

Notre Gouvernement nourrit l'espoir que cet apport du génie propre de la femme dans la gestion des affaires de l'Etat va contribuer au renforcement de la démocratie, en lui conférant un visage plus fraternel, plus intériorisé et donc plus apaisé.

Nous nous réjouissons aussi que cet esprit démocratique nouveau de cohésion et de recherche d'unité dans la diversité qui a soufflé sur la scène politique s'est fait également sentir dans les institutions de défense et de sécurité. En effet, les belligérants d'hier: anciennes forces armées burundaises et groupes armés qui les combattaient, fusionnèrent dans une nouvelle force appelée Force de Défense Nationale (FDN) et Police Nationale du Burundi (PNB) dans lesquelles se reconnaissent toutes les composantes du pays.

Ce fait est assez rare pour être souligné.

Tous ces changements en profondeur ont été possibles grâce à la synergie entre la sollicitude de la communauté internationale, le courage, la maturité du peuple burundais et le sens du compromis de la classe politique.

Nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à l'ensemble de nos partenaires internationaux qui nous ont accompagnés dans cette longue quête de la paix. Nous pensons en particulier à l'Initiative Régionale, la Mission des Nations Unies au Burundi, aux médiateurs: Mwalimu Julius Nyerere et le Président Mandela, au facilitateur Jacob Zuma, à l'Union européenne, aux Etats-Unis d'Amérique, à l'Union

africaine et à d'autres nombreux pays amis, singulièrement ceux qui ont fourni des troupes pour la force de maintien de la paix et les moyens financiers et logistiques.

La paix dans notre pays, comme la réussite durable de notre expérience démocratique, sont étroitement liées à la stabilité de l'environnement régional.

C'est pourquoi, nous nous félicitons des efforts déjà consentis en vue de recouvrer la paix, la stabilité et le développement durable dans la région des Grands Lacs. Nous suivons donc de près et participons activement aux actions de préparation de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs en cours d'organisation sous les auspices des Nations Unies et de l'Union Africaine, avec l'appui du Groupe des amis de ladite Région.

Nous sommes solidaires de notre monde devenu un village. Rien de ce qui s'y passe ne nous est étranger. C'est dire que les menaces à la paix et à la sécurité se moquent des frontières. Aussi, appelons-nous de nos vœux un partenariat urgent pour combattre le terrorisme. Dans ce cadre, et une fois conclue, la Convention Générale sur le Terrorisme International constituera un instrument juridique novateur, dans la mesure où elle s'attaque à des sujets non encore réglementés.

Il nous faut également juguler le phénomène des narcotrafiquants, qui transforment les êtres humains en valeur marchande au 21^{ème} siècle avec tous ses corollaires comme le travail des enfants, les industries du sexe, et la migration clandestine.

La lutte contre le terrorisme passe aussi par la promotion d'une culture de paix. Il s'avère donc utile de mettre à profit la décennie internationale de la promotion de la culture pour bâtir les défenses de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes, notamment par l'éducation, les médias et les

programmes culturels, principalement en direction des enfants.

Le terrorisme est aussi la négation des droits de l'homme. C'est pourquoi, nous saluons la décision de la création du Conseil des Droits de l'Homme chargé de promouvoir le respect de ces droits. Ce Conseil permettra de mettre fin aux querelles partisans dont a été souvent victime la Commission des Droits de l'Homme.

En ce qui concerne la réforme du Conseil de sécurité et d'autres organes des Nations Unies, **notre** Gouvernement soutient la position de l'Union africaine sur cette importante question.

Excellence Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

En matière de bonne gouvernance, **notre** Gouvernement s'est engagé à prendre des mesures propres à asseoir une bonne gouvernance dans toutes ses dimensions. Il s'agit notamment du renforcement des capacités, la mobilisation des ressources intérieures et la mise en oeuvre des stratégies pour la lutte contre la corruption, la fraude, les malversations économiques. Une loi et une brigade anticorruption verront bientôt le jour.

Nous nous attelons à lutter contre l'impunité, car nous voulons oeuvrer pour une justice impartiale, non seulement par le renforcement des capacités dans ce domaine, mais aussi par la réforme des secteurs concernés par cette question.

C'est dans ce contexte que nous sollicitons tout particulièrement **le concours de la Communauté internationale** pour mettre sur pied d'urgence la Commission Vérité et Réconciliation.

Dans le domaine socio-économique, nous avons l'espoir que la mise en place de nouvelles institutions démocratiques élues offrira la base de forte légitimité et la condition d'efficacité à nos stratégies de reconstruction et du développement social et économique.

Nous voulons nous atteler en priorité à la réhabilitation des infrastructures sociales et économiques détruites pendant la guerre, à la réinstallation des rapatriés, des personnes déplacées intérieures, des démobilisés et des sinistrés de guerre.

Parallèlement, nous entendons accorder un haut niveau de priorité au domaine de l'éducation. Aussi, lors de notre accession à la magistrature suprême, avons-nous déjà pris la décision de faire bénéficier l'enseignement gratuit au niveau du primaire à tous les enfants dès l'ouverture de la nouvelle année scolaire 2005-2006.

Cet objectif prioritaire de l'éducation requiert l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes ambitieux et urgents de formation des enseignants qualifiés, de reconstruction des écoles et d'acquisition de nouveau matériel scolaire.

Pour l'horizon 2006-2008, nous prévoyons la construction d'au moins une école primaire sur chaque colline de recensement; soit en tout 350 écoles primaires; ceci impliquera la construction de 800 salles de classe en 2006, le recrutement de 2000 nouveaux enseignants et l'acquisition de matériel didactique, pour un coût estimatif de quinze millions de dollars américains (15.000.000\$). Dans ce même contexte, nous allons valoriser la formation professionnelle, notamment agricole, paramédicale, l'enseignement technique et des métiers pour accélérer la reconstruction du pays. Nous comptons construire d'ici 2008 dans chaque province une école secondaire technique

comportant plusieurs sections avec une capacité d'accueil d'au moins 1.000 élèves.

Des ressources financières accrues seront nécessaires et nous savons que nous pouvons compter sur le concours de la Communauté internationale.

Nous voudrions ici apporter notre soutien à la proposition innovante initiée par le Gouvernement français en vue de trouver de nouvelles ressources pour financer le développement par le recours à la taxe sur les tickets d'avion.

Dans le domaine de la santé, beaucoup reste à faire. Notre Gouvernement s'est engagé à développer une politique visant l'amélioration sensible de l'accès aux soins de santé pour tous, ainsi que la poursuite de la mise en application du plan stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA dont l'un des axes essentiels est le renforcement des capacités de prévention et de traitement du VIH/SIDA.

Excellence Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les réalisations de mon pays notamment dans le domaine politique et de la sécurité constituent un pas important dans la bonne direction. Elles ne sont néanmoins que le début d'un processus qu'il faut consolider.

Il nous faudra en particulier relancer des actions de lutte contre la pauvreté et renouer avec la croissance économique, deux conditions indispensables pour que le peuple récolte les dividendes de la paix.

Le soutien de l'ensemble de la population au processus de paix et au programme de croissance économique est indispensable. Mais, comment se sentirait-elle concernée par la nouvelle politique si ses conditions d'existence ne sont pas

rapidement améliorées? C'est pourquoi le soutien de la communauté internationale dans cette période difficile s'avère capital. Nous lui lançons un appel pressant afin que le niveau et la qualité de ses engagements répondent à ces attentes impatientes de la population et aux nouveaux changements démocratiques.

Que Dieu vous bénisse.

Je vous remercie.